

QUELLES ATTITUDES ADOPTER ?



Éviter de porter un jugement (ex: ce n'est pas parce qu'une personne marche qu'elle ne peut pas se garer sur une place handicapée).



Proposer de l'aide mais ne pas l'imposer, (questionner la personne sur ses besoins et non son handicap).



Communiquer avec bienveillance : éviter les maladresses verbales (ex: préférer "personne en situation de handicap" que "handicapé"), écouter sans infantiliser



Signaler tout problème d'accessibilité sur le campus